

Le 4 avril 1793 à Nogent-le-Rotrou.

Le jeudi 4 avril 1793, le représentant en mission Guffroy, nommé avec Chasles pour procéder à la levée des 300 000 hommes dans les départements de Seine & Oise et d'Eure & Loir, se présentait à son tour devant la municipalité de Nogent-le-Rotrou ( Chasles étant arrivé à Nogent depuis le 30 mars 1793 ) :

*« Ce Jourdhuy quatre avril mil Sept cent quatre vingt ~~douze~~ treize L'an 2.<sup>e</sup> de la République française.*

*En l'assemblée permanente du conseil général de la Commune de Nogent Le rotrou Tenüe publiquement.*

*En L'assemblée permanente du conseil général de la Commune de NoGent Le rotrou Tenüe publiquement [ sic ].*

*Est Comparû Le C.<sup>m</sup> Guffroï député à la Convention nationale lequel a représenté sur le Bureau un décret de la Convention nationale en date du treize mars dernier qui porte que Le C.<sup>m</sup> Lombard Lachaux Commissaire nommé pour le département sera remplacé par le C.<sup>m</sup> Guffroï, et a observé qu'il partageroit en cette cité la mission du C.<sup>m</sup> Châles son Collègue à la Convention.*

*Suit le décret*

*Extrait du procès verbal du Treize mars 1793 l'an Second de la République française*

*La convention nationale décrète que Le C.<sup>m</sup> Lombard Lachaux commissaire nommé pour le département sera remplacé Par Le C.<sup>m</sup> Guffroy. Collationné à l'original par nous Secrétaire de la Convention nationale à Paris Ce 13 mars 1793. L'an 2.<sup>e</sup> de la République F.<sup>aise</sup> signé Mallarmé s. c., L. V. Charlier, genonné président, max. Isnard sec.<sup>re</sup>. un mot rayé nul*

*hubert*

*Rigot*

*Beaugarslainé ferré Bacle PiChereault      Regnoust  
L Lalouette J Jallon Laine grenade G. Petibon S SortaisG Ferre  
[signature non déchiffrées] j gauthier L ferré Tarenne  
A jalon Beuzelin J C Joubert [signature non déchiffrées] »<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> A. M. Nogent – le – Rotrou 1 D 2, feuillet 59.